

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à quatorze heure trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-neuf novembre, s'est réuni en session ordinaire à Plan d'Aups Sainte-Baume sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Demande de subvention_Programme d'accueil des lycéens - Organisation des Transports – année scolaire 2024-2025

Délibération n° : 432-2023

Membres en exercice : 38

Membres présents : 19

Pouvoirs : 6

Excusés, absents : 13

Secrétaire de séance : Marie-Pierre EMERIC

Présents(es):

Jacques PAUL

Mikaël SCHNEIDER

Christian OLLIVIER

Laurence BRULEY

Georges LUVERA

Laetitia TREMOUILHAC

Claude FABRE

Marie-Laure PONCHON

Hervé THEBAULT

Christian BOUYGUES

Michel GROS

Carine PAILLARD

Josiane GALIZZI

Jean-Yves DOLISI

Marie-Pierre EMERIC

Robert RIEU

Henri BERGE

Philippe SCHELLENBERGER

Suzanne ARNAUD

Pouvoirs :

Monsieur Patrice TONARELLI, délégué de la commune de Rougiers, a donné pouvoir à Madame Josiane GALIZZI, déléguée de la commune de Tourves ;

Monsieur Jean-Martin GUISIANO, délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Monsieur Michel GROS, délégué de la commune de la Roquebrussanne

Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Madame Marie-Pierre EMERIC, déléguée de la commune de Garéoult ;

Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur, a donné pouvoir à Monsieur Hervé THABAULT, délégué de la commune du Beausset ;

Madame Hélène VERDUYN, déléguée de la commune de Signes, a donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de Riboux ;

Monsieur Didier REAULT, délégué du département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du département du Var ;

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Jean-Michel CONSTANS, Madame Blandine MONIER, Madame Céline ROUSTAN, Monsieur Ollivier ARTHUPHEL, Monsieur Vincent AYALA,

Une autre vie s'invente ici

Madame Sophie LEMETER, Madame Virginie PHELIPPEAU, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Véronique MIQUELLY, Monsieur Georges BOTELLA, Madame Jacqueline BOUYAC, Monsieur François de CANSON.

Etaient également présents :

Madame Marjorie MINUTOLO, déléguée de la commune associée de Roquefort-la-Bédoule ;
Monsieur Jean-Jacques LEBBOS, Président du Conseil de Parc.

Equipe du Parc : Monsieur Frédéric FAISSOLLE, Directeur ; Madame Amandine CARRÉ, Responsable administrative et financière ; Madame Audrey GAILLARD, Gestionnaire administrative et financière ; Madame Virginie REBOUTIER, Secrétaire des pôles et gestionnaire logistique ; Madame Aude MOTTIAUX, Responsable de l'unité Communication et participation citoyenne - Chargée de Communication et Animation territoriale ; Madame Anaïs DESMARECAUX, Chargée de projets Communication ; Madame Manon GILBERT, Chargée de projets Communication ; Monsieur Gaëtan AYACHE, Chargé de projets Natura 2000 ; Madame Stéphanie SINGH, Chargée de mission Forêt et Transition énergétique - Chargée de mission Évaluation ; Madame Tiphaine FERMI, Responsable du pôle Accueil, Education et Valorisation - Chargée de mission Fréquentation et Sports de nature ; Monsieur Romain FEBBRARI, Responsable Ecogarde et Coordinateur Garde Régionale Forestière ; Madame Mathilde MIGUET, chargée mission Activités de pleine nature ; Madame Mélaine CACHET-GAUJARD, Chargée de mission Tourisme & Culture.

Vu :

- * Le code général des collectivités territoriales ;
- * Les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume ;
- * La délibération n°367-2022 du Comité syndical du 22 juin 2022 relative à la signature des conventions partenariales entre le Parc et l'Education nationale ;
- * La stratégie éducative du Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

Considérant que :

Le Parc naturel régional organise les sorties qui visent à informer, sensibiliser et éduquer les lycéens aux spécificités et au respect du territoire. Elle a pour but de permettre aux lycéens de visiter le territoire d'un Parc naturel régional dans une optique d'éducation à l'environnement et au territoire.

Dans ce cadre, afin de faciliter la logistique, il est prévu que le Parc naturel régional de la Sainte-Baume coordonne les transports. La Région Sud-PACA peut proposer une enveloppe supplémentaire afin de prendre en charge le financement des bus qui permettront le déplacement des lycéens sur le territoire du Parc.

Plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Transports collectifs	10 000 €	Région Sud-PACA	10 000 €
Total dépenses	10 000 €	Total recettes	10 000 €

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le Président à effectuer une demande de subvention en fonctionnement pour action spécifique auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **D'ENGAGER** toutes les démarches administratives et financières relatives à cette opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président



Michel GROS

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 083-200031623-20231206-4322023-DE